

N^o 6
25 Février 1862

Poupiche (Hermette
Justine) de la
Maillardière
Veuve Lucet
désiré le 25
février 1862

79 ans

En l'ait huit cent soixante deux le vingt cinq février a huit heures du matin par devant nous Léonard Pierre Adjoint délégué, remplissant en l'absence du Maire les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune de Suint-Mesme Canton et Arrondissement de Chiron Département d'Indre et Loire. Nous comparus en notre maison Commune M^{rs} Guey Georges Henry instituteur, âgé de soixante deux ans, beau fils de la decessée Chemin Louis et M^{rs} Dalbeau Célestine, veuve de Suint-Mesme âgé de quatre ans, résidant de la decessée, l'un et l'autre domiciliés au Bourg de cette commune, lesquels nous ont déclaré que Madame Poupiche (Hermette Justine) de la Maillardière, sans profession, âgée de soixante dix neuf ans, née à Contamoux (Manche) fille de feu M^{rs} Etienne Pierre Poupiche de la Maillardière et de dame Catherine Françoise Bonjean decessée, veuve de feu M^{rs} (Joachim Joseph) Lucet en son vivant, homme de lettres et decessée de ce jour a une heure du matin en son domicile situé au Bourg de Suint-Mesme, ainsi que nous nous en sommes assurés. En foi de quoi nous avons rédigé le présent acte que les comparants ont signé avec nous, de ce requis après lecture faite.

Lucet
V. B. Guey
Désiré
Off. P. Suint-Mesme

N^o 7
25 Février 1862

Bouquet Nicolas
âgé de 63 ans
désiré le 25 février
1862

48 ans
un mot rouge sur le
un recensement
Désiré
Moyere
désiré le 25

En l'ait huit cent soixante deux le vingt cinq février a neuf heures du matin par devant nous Léonard Pierre Adjoint délégué, remplissant en l'absence du Maire les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune de Suint-Mesme Canton et Arrondissement de Chiron Département d'Indre et Loire. Nous comparus en notre maison Commune le Sieur Bouquet Honoré Entrepreneur âgé de quatre vingt ans, résidant de decessée domicilié au Bourg de cette commune, et Suint-Mesme âgé de quarante deux ans, fils de decessée, domicilié à Paris de cette commune, lesquels nous ont déclaré que Bouquet Nicolas Cultivateur âgé de soixante trois ans, né à Suint-Mesme, fils de feu Henry Bouquet et de decessée Marie Pétillos, époux de Marie Gambier Cultivatrice, est decessé de ce jour a six heures du matin en son domicile situé au Marais de cette commune, ainsi que nous nous en sommes assurés. En foi de quoi nous avons rédigé le présent acte que les comparants ont signé avec nous, de ce requis après lecture faite.

Moyere
Désiré
Off. P. Suint-Mesme

N^o 8
26 février 1862



En l'ait huit cent soixante deux le vingt six février a huit heures du matin par devant nous Léonard Pierre Adjoint délégué, remplissant en l'absence du Maire les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune de Suint-Mesme Canton et Arrondissement de Chiron Département d'Indre et Loire. Nous comparus en notre maison Commune le Sieur Chemin André Huitième âgé de quarante six ans, fils de decessée et Biquillier Guillaume Cultivateur âgé de vingt trois ans, nés de decessée, l'un et l'autre domiciliés au Marais de cette commune, lesquels nous ont déclaré que Chemin Louis Cultivateur âgé de quarante un ans, né à Suint-Mesme, fils de feu André Chemin, et de Geneviève Bouquet sans profession domiciliés au Marais de cette commune, époux de Marie Fontaine Cultivatrice, autrui domiciliés au Marais de cette commune, est decessé de ce jour a neuf heures du soir en son domicile situé au Marais de cette commune, ainsi que nous nous en sommes assurés. En foi de quoi nous avons rédigé le présent acte que les deuxieme comparants a signé avec nous, le premier ayant decessé ne le pouvant, de ce requis après lecture faite.

Désiré
Guillaume Biquillier

N^o 9
1^{er} Mars 1862

En l'ait huit cent soixante deux le deux Mars a sept heures du matin par devant nous Léonard Pierre Adjoint délégué, remplissant en l'absence du Maire les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune de Suint-Mesme Canton et Arrondissement de Chiron Département d'Indre et Loire. Nous comparus en notre maison Commune le Sieur Bouquet Honoré Entrepreneur âgé de quatre vingt ans, résidant de decessée domicilié au Bourg de cette commune, et Suint-Mesme âgé de quarante trois ans, fils de decessée, domicilié à Paris de cette commune, lesquels nous ont déclaré que Suint-Mesme âgé de vingt ans, né à Suint-Mesme, fils de Suint-Mesme Cultivateur et de Marie Pétillos sans profession, est decessé de ce jour a huit heures du soir en son domicile de decessée et même situé à Paris de cette commune, ainsi que nous nous en sommes assurés. En foi de quoi nous avons rédigé le présent acte que le premier comparant a signé avec nous, le second ayant decessé ne le pouvant, de ce requis après lecture faite.

Moyere
Désiré
Off. P. Suint-Mesme